

Propreté

Sur le territoire de Brest métropole, il est de la responsabilité de l'habitant de désherber et couper la végétation au pied de sa maison et de sa limite de propriété. Il doit le faire de façon naturelle, sans produits chimiques.



Dans cette rubrique



Garder la ville propre

Avec le déconfinement et les beaux jours, d'importants dépôts de déchets sont apparus sur l'espace public. Des dépôts sauvages évitables facilement.



Désherber chez soi et devant chez soi

L'entretien (coupe de l'herbe) de vos pieds de bâtiment contribue à l'embellissement de votre maison, de celle de vos voisins, de votre rue...



Les tags et les graffitis

Vous avez un tag ou graffiti visible de la voie publique, vous pouvez en demander l'enlèvement gratuit si vous résidez sur le territoire de Brest...



Les déjections canines

Les propriétaires de chien sont tenus de ramasser les déjections de leur chien afin d'éviter de les retrouver sur les trottoirs, dans les espaces...

FAQ - Questions fréquemment posées

Affichage des résultats 1 à 3 sur 3 au total.

PROPRETÉ

Comment demander un marquage au sol "Trottoir pas crottoir" ?

Comment demander un marquage au sol "Trottoir pas crottoir" ?

Une demande de marquage est possible via le site Brest.fr ou par téléphone au 02 98 33 50 50.

PROPRETÉ

Comment signaler l'absence de sacs plastiques permettant de ramasser les déjections canines dans les distributeurs ?

Il est possible de faire une demande sur le site Brest.fr ou par téléphone au 02 98 33 50 50.

PROPRETÉ

Comment signaler le manque de propreté lié aux déjections canines ?

Vous pouvez faire un signalement :

- > sur le [site Brest.fr](http://site.Brest.fr)
- > par téléphone au 02 98 33 50 50



Votre question n'a pas trouvé de réponse ?
Contactez-nous !

POSER UNE QUESTION

Dernière mise à jour le : **28 février 2020**



HÔTEL DE METROPOLE

24, rue Coat-ar-Guéven - CS 73826
29238 BREST CEDEX 2
Tel. : 02.98.33.50.50
www.brest.fr

Accueil téléphonique :

02 98 33 50 50
Lundi au Vendredi : 8h-18h
Samedi : 8h30-12h30

HOTEL DE VILLE DE BREST

2, rue Frézier - CS 63834
29238 Brest cedex 2
Tel. : 02.98.00.80.80
www.brest.fr

Accueil téléphonique :

02 98 00 80 80
Lundi au Vendredi : 8h-18h
Samedi : 8h30-12h30

